



GAGNEZ EN COMPÉTENCES !

Artisans,
commerçants,
dirigeants d'entreprise,
salariés
...

Se former à la comptabilité et au social est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Être opérationnel selon vos besoins
- 2 Prise en charge par votre organisme de formation
- 3 Être autonome et conseillé
- 4 Transfert de compétences performant



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je mets **beaucoup de temps** à saisir ma comptabilité et ne sais jamais dans quels comptes passer les écritures.
- > Actif, passif débit, crédit, TVA, rapprochement bancaire, comptes fournisseurs ou clients, **comment s'y retrouver ?**
- > Et pour les **bulletins de paie**, c'est encore plus compliqué. Où dois-je chercher les informations sur les taux applicables et le formalisme de présentation ?
- > J'ai décidé de dédier un salarié à l'administration comptable et sociale, comment **harmoniser les méthodes** entre mon entreprise et mon cabinet ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Formation administration comptable
et sociale : sollicitez-nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Un accompagnement par un pédagogue spécialisé
- 2 Une formation sur mesure
- 3 Un suivi personnalisé et adapté
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Une **formation personnalisée** de 1 à 4 jours

Théorie et mise en pratique

Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

actuares

Expertise Comptable

NANTES

19, rue Marcel Dassault
PA de Maison Neuve
44986 STE LUCE SUR LOIRE

PONTCHATEAU

11 bis, rue Benjamin Franklin
PA de l'Abbaye II
44160 PONTCHÂTEAU

www.actuares.fr

